

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Brest (29200)

Réponses de Ronan Pichon, au nom de la liste « Brest Ecologie Solidarités »

— le 24/01/2020 à 16:03 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Dédier un budget propre au développement du vélo : 66% des communes interrogées par le Club des Villes et Territoires Cyclables en 2018 en disposaient, avec une trop faible moyenne de 9,26 € par an et par habitant (ce qui ferait 2 millions par an pour Brest métropole). Par comparaison, le budget moyen pour les transports en commun en France est de 250 € par an et par habitant et le budget vélo d'une commune au Pays-Bas est autour de 20 € par an par habitant.

Le budget primitif de 2020 annonce 360 000€ de dépenses "interventions sur le domaine public routier vélo" et 90 000€ de "schéma directeur du jalonnement". Soit un peu plus de 450 000€ si on inclut certains coûts cachés dans d'autres lignes budgétaires. Ce qui est très largement insuffisant. Nous proposons donc de dédier un budget propre au développement du vélo et de le porter progressivement à au moins 10€/habitant-e/an, soit 2,1 M€/an minimum pour la métropole d'ici 2026, tout en développant l'équipe chargée des études et de la mise en oeuvre de ces aménagements. Nous souhaitons également ré-adhérer au Collectif des Villes et Territoires Cyclables, réseau qui nous soutiendra dans l'ambition que nous porterons pour le vélo sur le prochain mandat. Nous nous fixons pour objectif de passer, à terme, dans la moyenne haute des villes françaises.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Établir un comité de suivi de l'avancement des actions pour les mobilités actives avec les différents acteurs concernés.

Notre projet global pour Brest est centré sur la volonté de co-construire les politiques avec les citoyen-ne-s, les usager-e-s, les différent-e-s acteur-ric-e-s du territoire. Nous souhaitons opérer un changement radical qui irait au-delà d'un simple mandat donné aux élu-e-s pour les six années à venir. Cette réponse que nous vous faisons tout comme le reste de notre programme nous engage. La maison des mobilités que nous mettrons en place sera le lieu où une instance dédiée suivra l'avancée de ces actions avec les acteur-ric-e-s concernés, en se réunissant à minima 4 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de l'aménagement urbain en créant une continuité cyclable sur l'ensemble des voies de circulation, en particulier au niveau des croisements. Développer des réseaux express vélo sur les axes structurants. Donner la priorité aux bandes et pistes cyclables aux intersections par rapport aux voies sécantes.

Nous mettrons en place une planification pluriannuelle des aménagements cyclables en allant plus loin que des aménagements au coup par coup à l'occasion de réaménagements de la voirie. Nous serons particulièrement vigilants sur un aménagement sécurisé et continu des croisements et travaillerons à la question de la priorité aux intersections au cas par cas. Un simple aménagement ne suffisant pas, il s'agira de le faire respecter par l'information avant tout et par la répression éventuellement.

Nous prévoyons des réseaux express vélo (REV) entre Brest et toutes les communes de la métropole qui seront toutes reliées à Brest sur la durée du mandat, la desserte des zones d'emplois de la périphérie (Technopole, Kergeradec, ...) seront également incluses dans ces réseaux. Nous lancerons en vue du mandat suivant une étude de liaisons REV entre les autres communes de la Métropole et plus largement l'ensemble du Pays de Brest qui sera travaillée avec les différentes communautés de communes limitrophes de la métropole.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Réduction de la place et de la vitesse automobile au profit des piétons et des vélos : plan de circulation, moins de places de stationnement voitures et politique de stationnement résidentiel (mesure compensatoire pour les riverains), zones à trafic limité (réservées aux véhicules autorisés). Mise en sens unique des axes non-structurants et élargissement des trottoirs pour les piétons. Faire appliquer les lois LAURE sur la qualité de l'air et LOM sur les mobilités.

La végétalisation de la ville est une mesure majeure de notre programme pour rendre la ville plus agréable à vivre et améliorer la qualité de l'air. Nous travaillerons en coopération avec le service voirie, les mairies de quartier, le secteur social, le secteur de l'urbanisme, selon des principes d'écologie urbaine.

Nous poursuivrons les plans piétons déjà mis en place par quartier qui visent à prioriser les trottoirs à rénover. Nous travaillerons à l'élargissement des trottoirs couplé à une batterie de mesures visant à les libérer des usages non désirés. Nous étendrons notamment les zones d'intervention des LAPI-VAO (véhicule de verbalisation du stationnement gênant), des potelets seront installés sur certaines zones pour qu'elles restent réservées aux piétons.

Le respect de la Loi LAURE est pour nous une évidence que nous défendrons fermement pour soutenir l'extension du réseau cyclable. Nous nous engageons à la respecter tout comme nous ferons respecter la loi NOTRe (réalisation d'un compte mobilité, mise en place d'un conseil en mobilité) et la future LOM.

Notre programme met l'accent sur le développement de toutes les formes de mobilités autres que l'autosolisme : transports en communs, cycles, marche à pied, voitures partagées, ...

S'agissant de la zone à trafic limité, nous étudierons la pertinence et la faisabilité de cette mesure à Brest.

Nous souhaitons que les résident·e·s puissent continuer à trouver une place à proximité de leur domicile, tout en encourageant d'autres modes de transports pour les visiteur·se·s. Cela se concrétisera par une augmentation des zones payantes, l'institution de zones bleues avec une baisse du tarif résident·e.

Action n°5 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Exemples : traversées des vallées du Restic et du Costour. De nouvelles infrastructures ne font qu'augmenter le trafic et les bouchons, sans le réduire à d'autres endroits.

Nous nous sommes toujours opposé à ces projets et nous mettrons un coup d'arrêt à ces projets d'aménagements.

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous généraliserons les baisses de vitesses (zones 30, zones de rencontre et zones piétonnes), les axes de circulation principaux gardant leur limitation à 50 km/h. Des aménagements seront construits pour veiller au respect de ces limitations de vitesse.

Action n°7 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Le but est de disposer de rues accueillantes pour les enfants (ils peuvent y jouer en sécurité) dans les quartiers résidentiels, et aux abords des écoles.

Nous souhaitons expérimenter le programme « rue aux enfants, rue pour tous » en partenariat avec les écoles et les structures de quartier. Nous souhaitons également diminuer les vitesses en généralisant les zones 30 et en développant des « zones de rencontre » véritablement travaillées pour qu'elles soient agréables et efficaces.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous généraliserons les double-sens cyclables, les sas vélo ainsi que les cédez-le-passage au feu en poursuivant le travail déjà engagé.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les parkings relais, les stations de tram et les aires de covoiturage, et laisser des espaces réservés dans les tramways, le téléphérique et les bus, afin de développer l'intermodalité entre le vélo et les autres modes, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous mènerons une réflexion globale sur l'intermodalité. Nous développerons les parking relais vélo permettant de combiner sur son trajet le vélo avec les modalités tram, bus ou voiture, en nous fondant sur des études d'usage chiffrées et des concertations avec les riverain-e-s. Nous travaillerons à étendre l'accès les horaires d'accès des vélos au tram. Nous étudierons les possibilité d'embarquement des vélos dans les bus.

Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Un état des lieux des arceaux existant sera réalisé. Il sera intégré à un système cartographique accessible à tous (papier et numérique). Nous mettrons en place une planification de l'augmentation des arceaux vélo basée sur une étude des pôles générateurs de trafic et en fonction des demandes des usager-e-s.

Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Notamment dans les pôles multimodaux et dans les établissements scolaires et universitaires. Le manque de stationnement étant souvent cité comme un frein à la pratique du vélo.

Nous nous engageons à un effort de taille sur ce sujet, via différents types de solutions : des stationnements fermés individuels comme à la gare seront installés dans tous les quartiers. Nous installerons également davantage de stationnements collectifs sécurisés comme ceux des parkings relais du tram. Nous favoriserons également les initiatives citoyennes collectives pour mutualiser la location d'un parking voiture pour y mettre des vélos. Nous prévoyons une procédure permettant, à la demande d'un certain nombre d'habitant-e-s d'un îlot d'habitation, de remplacer une place de voiture en voirie par du stationnement sécurisé vélo.

Action n°12 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

La nouvelle délégation de service public des transports prévoit une augmentation de l'offre de vélos à la location avec notamment 1200 nouveaux VAE en location dont 30 vélos cargos. Nous poursuivrons cet effort et mettrons en place un tarif social sur la location de vélo.

Action n°13 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, sous la forme d'une Maison des Mobilités, selon le schéma discuté ces dernières années avec Brest Métropole. Cette agence, avec un budget propre et à la hauteur de ses ambitions, aura pour mission d'animer la politique de mobilité à l'échelle du Pays de Brest en organisant le dialogue entre les acteurs et en accompagnant les organisations (collectivités, entreprises et particuliers) pour la définition et la mise en place de mesures éco-mobiles.

Cette proposition est au cœur de notre programme pour les mobilités. Nous souhaitons y associer tous les acteur-ric-e-s de la mobilités du Pays de Brest, les collectivités (les communes, les intercommunalités, le Pays, la Région), les associations, les usager-e-s, les entreprises mais aussi les écoles et l'enseignement supérieur. L'idée est de pouvoir disposer d'un outil comparable à Ener'gence pour accompagner les Brestoises vers des changements de pratique dans leur façon de se déplacer. Nous souhaitons également associer à cette démarche tous les acteur-ric-e-s du champs social et de l'insertion qui travaillent sur la mobilité inclusive (Département, Plateforme mobilité, Don Bosco, Feu Vert mobilité, organismes prescripteur...) car nous estimons que des synergies sont possibles et souhaitables.

Promouvoir une culture vélo

Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Développer le service de vélo-école actuellement assuré par BAPAV tant en direction des établissements scolaires que des entreprises et des collectivités locales.

Nous souhaitons diffuser l'offre vélo-école auprès du grand public. Elle pourra être intégrée à la maison des mobilité et à l'offre vélo de Bibus. Nous mettrons cette offre à disposition des acteurs de l'insertion en l'intégrant à un véritable parcours mobilité pour aider au retour à l'emploi. Les acteurs qui proposeront ce service et les modalités de mise en place seront discutées en concertation.

Action n°15 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

L'utilité d'une journée sans voiture au vu du temps de mobilisation des agents pour la mettre en place est à notre avis questionnable. En revanche il nous paraît pertinent d'expérimenter des piétonnisations dans certains quartiers sur une journée par semaine puis de rendre la mesure permanente si elle convainc.

Action n°16 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous visons la suppression du stationnement illégal ou informel des voitures grâce à des actions de contrôle fréquentes.

Action n°17 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

En s'inspirant par exemple du plan Serial Cleaner, et en encourageant les mobilités actives.

Développer une politique forte contre le vol de vélo, notamment en communiquant sur le marquage Bicycode et sur les bonnes pratiques de stationnement d'un vélo.

Nous mettrons en place des campagnes de communication à rythme régulier avec un temps fort au moment de la semaine européenne de la mobilité. Nous mènerons ce travail en partenariat avec les auto-écoles. Nous prendrons soin d'identifier les différents publics adressés pour adapter les messages : il existe des centaines de bonnes raisons de faire du vélo à nous trouver celles qui toucheront ces différents publics !

Nous mettrons en oeuvre des mesures de communication sur les bonnes pratiques de stationnement d'un vélo et travaillerons avec la Police Nationale.

Commentaires généraux

Autres propositions :

Qualités des aménagements

Nous travaillerons à l'aspect qualitatif des aménagements cyclables. Si la longueur des aménagements et les continuités sont importantes, nous voulons penser au ressenti et à l'expérience des usager-e-s.

Signalétique

Nous mettrons en oeuvre une meilleure signalétique des temps de trajets pour les cyclistes et les piéton-ne-s. Nous travaillerons également à une cartographie plus complète et à une application numérique mentionnant les aménagements, les stationnements et les services vélo. Nous entendons bien travailler la signalétique dans la ville pour que les espaces verts et végétalisés soient mieux intégrés dans les parcours à pied ou à vélo et viennent les rendre plus attractifs.

Aide à l'achat

Nous souhaitons faciliter l'achat de VAE et de vélos-cargos par les habitant-e-s. Nous mettrons donc en place une aide qui pourra être conditionnée à des critères sociaux et à un achat local. Cette aide pourra prendre la forme d'une location avec option d'achat. Notre programme prévoit la création d'un crédit municipal à Brest, il sera possible de s'adosser à ce crédit municipal pour mettre en oeuvre un dispositif d'aide à l'achat.

Les écoles

Nous souhaitons faire des écoles un point important de notre politique mobilité. Cela se traduira par la mise en place d'un Plan de Déplacement d'Établissements Scolaires dans toutes les écoles qui le souhaiteront. Il s'agira de la mise en place d'un système de vélo et pédibus dont la coordination sera assurée par la collectivité, d'un grand plan de sécurisation des écoles et de la fermeture de rues aux heures de dépose des enfants, ainsi que par une vraie réflexion sur le dépose-minute automobile, et une sécurisation des parcours piétons et vélo domicile-école.